



Maîtrise en physiothérapie

RENSEIGNEMENTS

819 820-6868, poste 12900 (téléphone)

819 820-6864 (télécopieur)

secretariat-readaptation-med@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de médecine et des sciences de la santé

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

GRADE : Maître en physiothérapie, M. Pht.

COMPÉTENCES

Au plan de l'intervention physiothérapique destinée à la personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- évaluer la condition d'une personne présentant une déficience et/ou une incapacité de la fonction physique;
- poser un diagnostic clinique (qui est défini comme étant celui issu de l'évaluation et du raisonnement clinique du physiothérapeute dans son champ de compétence);
- élaborer un plan d'intervention physiothérapique s'intégrant, s'il y a lieu, aux objectifs interdisciplinaires;
- réaliser le plan d'intervention physiothérapique visant le rendement fonctionnel optimal et favorisant la participation sociale;
- documenter le processus d'intervention physiothérapique selon les normes de la pratique.

Au plan du professionnalisme,

permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- communiquer dans le cadre de sa pratique professionnelle;
- autogérer sa pratique professionnelle;
- transmettre des connaissances à divers acteurs;
- contribuer à l'avancement des connaissances liées à la physiothérapie;

Au plan de l'implication dans les rôles non cliniques de la profession, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- transmettre des connaissances à divers acteurs et actrices;
- contribuer à l'avancement des connaissances en physiothérapie;
- collaborer à la gestion et à la promotion de services de physiothérapie dans les secteurs privés et publics.

ADMISSION

Conditions générales

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature, en sciences, lettres et arts ou en techniques de réadaptation physique.

ou

Avoir acquis au moins 45 crédits universitaires dans un même programme à grade à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Les crédits doivent avoir été acquis à l'intérieur d'un cheminement normal à temps complet. Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est faite sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Le nombre d'admission étant limité, 80 % des places seront accordées aux étudiantes et étudiants provenant du collégial et 20 % à ceux provenant de l'université.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 144

EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

Le test utilisé pour démontrer la connaissance et la maîtrise de la langue française doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite du test devient obligatoire avant le début de la troisième année ou le début de la cinquième session selon la situation qui se présente la première. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la troisième année.

PROFIL DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE

Activités pédagogiques obligatoires (38 crédits)

		CR
MDS 100	Croissance, développement et vieillissement	4
MDS 101	Appareil locomoteur	4
MDS 102	Système nerveux	5
MDS 103	Sciences psychiques	4
PHT 100	Stage I	1
PHT 110	Approche en physiothérapie I	2
PHT 115	Réflexion sur sa pratique professionnelle I	1
RDP 100	Introduction aux programmes de réadaptation	1
RDP 110	Fondements en réadaptation I	3
RDP 111	Fondements en réadaptation II	2
RDP 120	Sciences biologiques	4
RDP 130	Habilités cliniques en réadaptation I	3
RDP 140	Santé publique et réadaptation	4

DEUXIÈME ANNÉE

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

		CR
PHT 120	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire II	2
PHT 140	Habilités cliniques en physiothérapie I	1
PHT 150	Approche en physiothérapie II	2
PHT 160	Systèmes digestif, urinaire et endocrinien	3
PHT 202	Stage II	5
PHT 210	Habilités cliniques en physiothérapie II	2
PHT 220	Approche en physiothérapie III	1
PHT 230	Réflexion sur sa pratique professionnelle II	1
PHT 240	Évaluation en physiothérapie	8
RDP 150	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I	2
RDP 160	Sciences psychologiques	2
RDP 180	Douleur et réadaptation	2
RDP 190	Recherche en réadaptation I	2
RDP 210	Approche interdisciplinaire de cas complexes	2
RDP 220	Habilités cliniques en réadaptation II	1

TROISIÈME ANNÉE

Activités pédagogiques obligatoires (35 crédits)

		CR
PHT 300	Approche fonctionnelle - musculosquelettique	6
PHT 310	Habilités cliniques en physiothérapie III	2
PHT 320	Approche fonctionnelle - neurologie	6
PHT 330	Habilités cliniques en physiothérapie IV	2
PHT 700	Approche fonctionnelle - cardiorespiratoire	4
PHT 710	Habilités cliniques en physiothérapie V	1
PHT 715	Habilités cliniques en physiothérapie VI	2
PHT 722	Stage III ⁽¹⁾	7
PHT 745	Rééducation périnéale I	1
PHT 755	Réflexion sur sa pratique professionnelle III	1
PHT 770	Intégration I	1
RDP 710	Recherche en réadaptation II	2

Activité pédagogique à option (2 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques suivantes :

	CR
PHT 756 Rééducation périnéale II	2
PHT 765 Physiothérapie du sport	2
PHT 785 Introduction à la rééducation vestibulaire	2

QUATRIÈME ANNÉE**Activités pédagogiques obligatoires (31 crédits)**

	CR
PHT 760 Stage IV	7
PHT 780 Stage V	7
PHT 790 Intégration II	1
PHT 800 Stage VI	7
PHT 810 Intégration III	1
PHT 830 Intégration IV	2
RDP 730 Recherche en réadaptation III	4
RDP 740 Rôles connexes en réadaptation	2

Activités pédagogiques à option (2 crédit)

Choisie parmi les activités pédagogiques suivantes :

	CR
PHT 815 Approches musculosquelettiques avancées	2
PHT 820 Approches en physiothérapie cardiorespiratoire	2

(1) Le stage III qui sera en vigueur pour l'année 2010-2011 est PHT 720 comportant 8 crédits pour la cohorte 2008-2012.

Description des activités pédagogiques

MDS

MDS 100 4 cr.

Croissance, développement et vieillissement

Compétences : reconnaître le processus normal de développement et de vieillissement des différents systèmes chez l'humain.

Contenu : principes de développement de l'individu : sphères biologique, psychologique et sociologique. Concepts fondamentaux : génétique, embryologie, développement de l'enfant, vieillissement et mort. Outils d'évaluation de base (Pea-body, SMAF).

MDS 101 4 cr.

Appareil locomoteur

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques associés à l'appareil locomoteur à travers les âges en vue de mener une démarche d'évaluation.

Contenu : anatomie et biomécanique de l'appareil locomoteur. Épidémiologie, physiopathologie, déficiences et incapacités des problèmes reliés à l'appareil locomoteur. Traumatologie : fracture, atteinte ligamentaire, etc. Rhumatologie : AR, SA. LATR (tunnel carpien, tendinose). Techniques d'investigation médicale. Pharmacologie appliquée aux pathologies de l'appareil locomoteur (analgésiques et anti-inflammatoires). Outils d'évaluation de base (bilan musculaire, évaluation goniométrique).

MDS 102 5 cr.

Système nerveux

Compétences : reconnaître les principaux processus associés au système nerveux à travers les âges en vue de mener une démarche d'évaluation.

Contenu : anatomie, physiologie et épidémiologie des problèmes du système nerveux. Physiopathologie, déficiences et incapacités reliées aux troubles moteurs, troubles sensoriels, troubles de la parole, troubles cognitifs, troubles de la vessie. Plasticité. Techniques d'investigation médicale (imagerie, électrophysiologie). Pharmacologie appliquée aux pathologies du système nerveux (anticoagulant, diurétique, agent trombolitique et neuroprotectif). Outils d'évaluation de base (nerfs crâniens, réflexe, sensibilité, équilibre (Berg)).

MDS 103 4 cr.

Sciences psychiques

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques associés aux sciences psychiques à travers les âges en vue de mener une démarche d'évaluation.

Contenu : composantes de l'état mental et systèmes de classification (DSM-4) selon un modèle biopsychosocial. Psychopathologies et neurobiologie : troubles d'adaptation, troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles de personnalité, troubles psychotiques, atteinte cérébrale organique. Techniques d'investigation médicale. Pharmacologie de base appliquée en sciences psychiques (anxiolytiques, antidépresseurs, antipsychotiques). Outils d'évaluation de base (MMS, examen mental).

PHT

PHT 100 1 cr.

Stage I

Compétences : amorcer une démarche d'identification au rôle du physiothérapeute. Reconnaître le rôle des intervenants et intervenants du réseau de la santé. Établir une relation de confiance avec une clientèle de tout âge offrant une bonne collaboration. Amorcer une démarche d'évaluation. Communiquer et collaborer avec les actrices et acteurs du milieu clinique.

Contenu : immersion en milieu clinique. Participation à une réunion interdisciplinaire. Entrevue initiale avec une clientèle offrant une bonne collaboration et rédaction du résumé d'entrevue. Structure et contenu du dossier client. Interactions avec les intervenantes et intervenants et la clientèle en réadaptation.

PHT 110 2 cr.

Approche en physiothérapie I

Compétences : se situer face au domaine de la physiothérapie. Identifier les cibles d'intervention.

Contenu : connaissances fondamentales de la physiothérapie : champ d'exercice du physiothérapeute. Modèles en physiothérapie. Rôles et responsabilités de la ou du physiothérapeute. Principes d'intervention. Tenue de dossiers. Introduction au raisonnement clinique.

PHT 115 1 cr.

Réflexion sur sa pratique professionnelle I

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement de ses compétences amorcés au cours de l'an 1 du curriculum et sur ses stratégies d'apprentissage.

Contenu : portfolio. Approche réflexive. Autoévaluation. Stratégies d'apprentissage. Gestion de la relation professionnel-client (distanciation). Gestion de son stress. Attitudes professionnelles.

PHT 120 2 cr.

Systèmes cardiovasculaire et respiratoire II

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques des systèmes cardiovasculaire et respiratoire à travers les âges.

Contenu : physiopathologies, déficiences et incapacités. Pathologies couvertes : maladies valvulaires, cardiomyopathies, maladies du péricarde, épanchement péricardique, épanchement pleural, certaines dysfonctions cardiaques attribuables à d'autres pathologies (maladie rénale, diabète, anémie, syndrome métabolique), bronchiectasie, syndrome restrictif versus syndrome obstructif, complications pulmonaires suivant une anesthésie (atélectasie, pneumonie), pneumothorax. Outils d'évaluation de base en physiothérapie respiratoire.

PHT 140 1 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie I

Compétence : effectuer une collecte de données (force, amplitude articulaire, douleur, endurance, équilibre, posture,

circulation périphérique, fonction cardiaque et pulmonaire) provenant d'une entrevue ou d'un examen physique, interpréter les résultats.

Contenu : principes d'évaluation de certains paramètres physiques (douleur, force, amplitude articulaire, endurance, posture et marche). Évaluation de base en cardio (auscultation pulmonaire et cardiaque, tension artérielle). Évaluation de la flexibilité musculaire. Bilan articulaire vertébral (inclinométrie).

PHT 150 2 cr.

Approche en physiothérapie II

Compétences : concevoir et mettre en œuvre un plan d'intervention spécifique chez une cliente ou un client de tout âge présentant une des déficiences suivantes : douleur, force, amplitude articulaire, endurance.

Contenu : conception d'un plan d'intervention. Principes de base en physiologie de l'exercice (renforcement, endurance), en antalgie, en augmentation de l'amplitude articulaire.

PHT 160 3 cr.

Systèmes digestif, urinaire et endocrinien

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques associés au système digestif, urinaire et endocrinien à travers les âges.

Contenu : anatomie, physiologie et épidémiologie des problèmes des systèmes digestif, urinaire, endocrinien et reproducteur. Physiopathologie, déficiences et incapacités. Pharmacologie appliquée aux pathologies des systèmes digestif, urinaire, endocrinien et reproducteur. Techniques d'investigation médicale. Outils d'évaluation de base.

PHT 202 5 cr.

Stage II

Objectif : établir une relation d'aide. Réaliser et rédiger l'évaluation complète avec une clientèle présentant une condition musculosquelettique. Amorcer l'élaboration d'un plan d'intervention. Rédiger un dossier selon les normes de sa profession. Communiquer et collaborer de façon appropriée.

Contenu : prise en charge partielle de clients avec encadrement étroit. Collecte et analyse de données subjectives et objectives avec une clientèle musculosquelettique. Communication orale et écrite des résultats. Tenue de dossier. Normes et règles déontologiques. Reconnaissance des facteurs de risque et comportement sécuritaire.

Préalable : ERG 100 ou PHT 100

PHT 210 2 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie II

Compétences : mener une démarche d'évaluation régionale en ciblant des déficiences et des incapacités des quadrants supérieur et inférieur auprès d'une clientèle de tout âge présentant une condition musculosquelettique.

Contenu : démarche d'évaluation régionale (des quadrants supérieur et inférieur). Évaluation objective. Utilisation de mesures, de résultats et de tests diagnostiques (les plus fréquemment utilisés) et connaissance de leurs propriétés psychométriques.

PHT 220 1 cr.

Approche en physiothérapie III

Compétences : mener une démarche d'évaluation fonctionnelle en contexte interdisciplinaire auprès d'une clientèle de tout âge présentant diverses déficiences, incapacités et situations de handicap.

Contenu : démarche d'évaluation fonctionnelle. Évaluation subjective. Collecte d'information provenant du patient. Formulation d'hypothèses et planification de l'évaluation objective.

PHT 230 1 cr.

Réflexion sur sa pratique professionnelle II

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur le développement attendu des compétences à la fin de la deuxième année du programme en vue d'une amélioration continue. Réfléchir sur des attitudes et comportements professionnels lors de communications avec différents acteurs et actrices.

Contenu : portfolio. Autoévaluation. Réflexion sur des situations critiques spécifiques. Distorsion cognitive, pensées automatiques et approche cognitive. Résolution de problème : définition, dimensions, processus de résolution. Gestion de conflits : définition, styles de gestion de conflits, processus de désarmement.

PHT 240 8 cr.

Évaluation en physiothérapie

Compétences : émettre des hypothèses et évaluer les aspects pertinents reliés à certaines déficiences et incapacités traitées en physiothérapie. S'initier à la planification et à la réalisation d'interventions en physiothérapie.

Contenu : concepts théoriques des outils d'évaluation et modalités d'intervention reliés à certaines déficiences et incapacités traitées en physiothérapie. Raisonnement clinique et hypothèse diagnostique.

PHT 300 6 cr.

Approche fonctionnelle - musculosquelettique

Compétences : maîtriser les connaissances liées au rendement fonctionnel optimal des affections du système musculosquelettique et les appliquer à des problèmes articulaires, musculaires et neurologiques du cadran inférieur et supérieur.

Contenu : impact des déficiences et des incapacités sur la fonction. Principes physiothérapeutiques de réadaptation des déficiences et des incapacités propres aux affections musculosquelettiques. Données probantes et meilleures pratiques. Modalités d'intervention et effets des interventions. Contre-indications et précautions. Effet des médicaments sur les interventions. Notions de base des approches alternatives. Prévention.

PHT 310 2 cr.

Habilités cliniques en physiothérapie III

Compétences : maîtriser les habiletés cliniques reliées à l'évaluation et à différentes stratégies de traitement visant les déficiences et les incapacités qui découlent des différentes pathologies du système nerveux central et périphérique chez l'adulte et chez l'enfant.

Contenu : principes physiothérapeutiques de réadaptation des déficiences et des inca-

pacités propres aux affections du système nerveux. Modalités d'intervention et effets des interventions. Données probantes et meilleures pratiques.

PHT 320 **2 cr.**

Approche fonctionnelle - neurologie

Compétences : connaître les concepts de base de la rééducation neurologique dans le domaine du contrôle moteur. Maîtriser les connaissances d'une approche intégrée d'évaluation et de traitement visant le retour de la fonction sensori-motrice dans des cas d'atteintes centrales et périphériques.

Contenu : impact des déficiences et des incapacités sur la fonction. Rééducation neurologique : plasticité du système nerveux, contrôle moteur, apprentissage moteur chez l'enfant et chez l'adulte. Connaître les concepts de base de la rééducation neurologique. Maîtriser les connaissances afin d'utiliser une approche intégrée d'évaluation et de traitement.

PHT 330 **2 cr.**

Habilités cliniques en physiothérapie IV

Compétences : maîtriser les habiletés cliniques de l'évaluation et du traitement des déficiences et des incapacités du système musculosquelettique et les appliquer à des problèmes articulaires, musculaires et neurologiques des quadrants inférieur et supérieur.

Contenu : démarche d'évaluation, planification et réalisation de l'intervention. Application des guides de pratiques cliniques : lombalgie, cervicalgie, articulations des quadrants inférieur et supérieur. Amélioration des qualités musculaires. Protocoles postopératoires orthopédiques.

PHT 700 **4 cr.**

Approche fonctionnelle - cardiorespiratoire

Compétences : connaître les techniques d'évaluation. Maîtriser les connaissances et les principes liés à la réadaptation et au rendement fonctionnel optimal des systèmes cardiorespiratoire et vasculaire chez le sujet sain et chez les sujets atteints d'une pathologie.

Contenu : techniques d'évaluation. Impact des déficiences et des incapacités sur la fonction. Principes physiothérapeutiques de réadaptation propres aux affections des systèmes cardiorespiratoire et vasculaire. Données probantes et meilleures pratiques. Modalités d'intervention. Contre-indications et précautions. Effet des médicaments sur les interventions.

PHT 710 **1 cr.**

Habilités cliniques en physiothérapie V

Compétences : mener les démarches d'évaluation, de raisonnement clinique, de planification d'intervention et de réalisation de l'intervention appliquées aux systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Maîtriser les habiletés psychomotrices associées. Se familiariser avec les soins intensifs.

Contenu : collecte d'information pertinente au dossier-patient. Questionnaires. Évaluation de la condition cardiaque, vasculaire ou respiratoire. Évaluation des incapacités. Évaluation chez l'amputé. Application sécuritaire et appropriée du plan d'intervention. Rédaction de dossier. Interventions dans un milieu de soins intensifs. Interdisciplinarité.

PHT 715 **2 cr.**

Habilités cliniques en physiothérapie VI

Compétence : mener les démarches d'évaluation, de raisonnement clinique, de planification d'intervention et de réalisation de l'intervention en tenant compte des particularités de la pédiatrie, de la gériatrie et de la physiothérapie du sport.

Contenu : approche d'évaluation et d'intervention en pédiatrie, en gériatrie et en physiothérapie sportive.

PHT 722 **7 cr.**

Stage III

Objectifs : établir et maintenir une relation thérapeutique auprès d'une clientèle vivant une période d'adaptation. Réaliser le processus d'évaluation et d'intervention complet en tenant compte du risque. Situer les responsabilités des personnes impliquées. Communiquer et collaborer de façon appropriée.

Contenu : charge de travail partielle avec encadrement moyen. Collecte et analyse de données subjectives et objectives avec les clientèles cardio-respiratoire, neurologique et musculosquelettique. Élaboration et application d'un plan d'intervention. Raisonnement clinique. Réflexion éthique. Tenue de dossiers. Comportement sécuritaire.

Préalable : PHT 202

PHT 745 **1 cr.**

Rééducation périnéale I

Compétence : mener une démarche d'évaluation et planifier un plan d'intervention auprès de femmes ayant différents types d'incontinence urinaire et de descente d'organe.

Contenu : anatomie de la région périnéale et pelvienne chez la femme. Définition, pathophysiologie et épidémiologie des différents types d'incontinence urinaire et de descente d'organe chez la femme. Évaluation et traitement des types d'incontinence urinaire et de descente d'organe chez la femme (concepts théoriques). Évaluation et traitement des inconforts et problématiques musculosquelettiques liés à la grossesse et à la période postnatale (concepts théoriques). Organisation et enseignement des classes d'exercices pré et postnatales.

PHT 755 **1 cr.**

Réflexion sur sa pratique professionnelle III

Compétence : analyser et porter un jugement critique sur le développement attendu des compétences à la fin de la troisième année du programme en vue d'une amélioration continue. Réflexion sur des attitudes et comportements professionnels lors de communications et de collaborations avec différents acteurs et actrices. S'autogérer dans son agir professionnel.

Contenu : portfolio. Autoévaluation. Analyse de situations critiques tels les enjeux éthiques, légaux et déontologiques. Place de l'éthique dans son agir professionnel. Gestion de l'agressivité (colère) et autres comportements perturbateurs : définitions, étapes d'apparition en « escalade », types de gestion, définition et application de limites lors de la relation.

PHT 756 **2 cr.**

Rééducation périnéale II

Compétence : mener une démarche d'évaluation et effectuer le plan d'intervention auprès de femmes ayant différents types d'incontinence urinaire et de descente d'organe.

Contenu : évaluation et traitement physiothérapeutiques des différents types d'incontinence urinaire et de descente d'organe chez la femme. Évaluation et traitements physiothérapeutiques préventifs et curatifs auprès de femmes enceintes et en période postnatale.

PHT 760 **7 cr.**

Stage IV

Compétences : établir et maintenir une relation thérapeutique. Réaliser le processus d'évaluation et d'intervention complet. Communiquer et collaborer de façon appropriée à l'intérieur d'une équipe interdisciplinaire. Utiliser les données probantes. Transmettre des connaissances. Réfléchir par rapport à son rôle physiothérapeutique.

Contenu : charge de travail partielle avec encadrement moyen. Processus d'évaluation et d'intervention complet avec toutes les clientèles en physiothérapie. Raisonnement clinique et prise de décision. Gestion de conflits. Tenue de dossiers. Gestion de sa pratique. Comportement sécuritaire. Préalable : PHT 720

PHT 765 **2 cr.**

Physiothérapie du sport

Compétence : mener une démarche d'évaluation et planifier une intervention auprès d'une clientèle ayant subi une blessure liée au sport.

Contenu : les principes de prévention des blessures liées au sport, les propriétés des équipements de sport. Évaluation et traitements des pathologies traumatiques et non traumatiques dans différents sport. L'évaluation et traitement des commotions cérébrales et des blessures de la colonne. Premiers soins sur le terrain. Biomécanique de certains gestes de sport. Nutrition et aide ergogénique dans le sport pour améliorer les performances. Blessures dues aux extrêmes de température et à l'altitude. Blessures de sport et santé chez certaines populations.

PHT 770 **1 cr.**

Intégration I

Compétences : analyser et porter un jugement critique sur sa pratique professionnelle. Faire le point sur ses apprentissages.

Contenu : enjeux, défis et limites liés à sa pratique professionnelle. Rôles du physiothérapeute en milieu clinique (consultant, gestion de cas). Réflexion sur son expérience de stage. Contribution à l'équipe disciplinaire. Analyse de situations critiques tirées de la clinique.

PHT 780 **7 cr.**

Stage V

Compétences : établir et maintenir une relation thérapeutique. Réaliser le processus d'évaluation et d'intervention complet. Démontrer un haut niveau de raisonnement clinique. Élaborer des recommandations selon le pronostic. Gérer de façon efficace ses tâches et responsabilités. Réfléchir sur sa pratique. Transmettre des connaissances.

Contenu : charge de travail presque complète avec encadrement minimal. Processus d'évaluation et d'intervention complet avec toutes les clientèles en physiothérapie. Raisonnement clinique des cas complexes. Gestion de sa pratique. Tenue de dossiers. Données probantes. Comportement sécuritaire.

Préalable : PHT 760

PHT 785 **2 cr.**

Introduction à la rééducation vestibulaire

Compétences : mener une démarche d'évaluation et planifier un plan d'intervention auprès d'une clientèle présentant des pathologies vestibulaires périphériques, centrales et post-traumatiques.

Contenu : évaluation et intervention en physiothérapie auprès de personnes présentant des problèmes vestibulaires.

PHT 790 **1 cr.**

Intégration II

Compétences : autoévaluer les apprentissages réalisés lors du stage V. Identifier les objectifs et les stratégies d'apprentissage pour le prochain stage. Présenter les résultats de sa recherche clinique. Se préparer à l'examen national.

Contenu : évaluation de stage. Présentation de cas cliniques. Autocritique. Réflexion sur sa pratique.

PHT 800 **7 cr.**

Stage VI

Compétences : établir et maintenir une relation thérapeutique. Réaliser la prise en charge d'une clientèle de façon autonome. Démontrer un haut niveau de raisonnement clinique. Transmettre des connaissances. Participer à la gestion des services de physiothérapie. Promouvoir la santé. Évaluer sa pratique.

Contenu : charge de travail complète avec encadrement minimal. Processus d'évaluation et d'intervention complet et sécuritaire avec toutes les clientèles en physiothérapie. Raisonnement clinique des cas complexes. Gestion de sa pratique et des services professionnels. Encadrement du personnel de soutien. Données probantes.

Préalable : PHT 780

PHT 810 **1 cr.**

Intégration III

Compétences : autoévaluer les apprentissages réalisés lors du stage VI. Finaliser les compétences développées depuis le début de la formation. Remettre un rapport portant sur la gestion ou l'enseignement. Se préparer à l'entrée dans la pratique.

Contenu : portfolio. Évaluation de stage. Autocritique. Réflexion sur sa pratique. Stratégies de mise à jour des connaissances. Préparation à une entrevue. Plan de carrière à court et à long terme. Examen national. Gestion. Enseignement.

PHT 815 **2 cr.**

Approches musculosquelettiques avancées

Compétences : mener une démarche d'évaluation et planifier un plan d'intervention auprès d'une clientèle présentant des conditions musculosquelettiques complexes.

Contenu : notions avancées en thérapie manuelle. Pratique en première ligne. Dépistage de conditions médicales.

PHT 820

2 cr.

Approches en physiothérapie cardiorespiratoire

Objectif : maîtriser les connaissances et habiletés liées à certaines approches spécialisées en physiothérapie cardiorespiratoire.

Contenu : principes d'évaluation et d'intervention liés à certaines approches spécialisées en physiothérapie aux soins intensifs dans le but de favoriser une meilleure ventilation chez une clientèle intubée, ventilée ou trachéotomisée.

PHT 830

2 cr.

Intégration IV

Compétence : transmettre des connaissances à des pairs.

Contenu : évaluation de stage. Autocritique. Réflexion sur sa pratique. Stratégies de mise à jour des connaissances. Préparation à une entrevue. Plan de carrière à court et à long terme. Intégration des rôles clés en physiothérapie.

RDP

RDP 100

1 cr.

Introduction aux programmes de réadaptation

Compétences : utiliser des méthodes et stratégies d'apprentissage pour l'étude de problèmes issus du domaine de la réadaptation. Générer des hypothèses explicatives et collaborer efficacement à l'étude de problèmes issus du domaine de la réadaptation.

Contenu : méthode APP et ses principes : processus d'apprentissage; fonctionnement en petits groupes, responsabilités des membres d'un groupe d'APP. Stratégies d'apprentissage privilégiées par les programmes d'ergothérapie et de physiothérapie : stratégies de lecture, schématisation. Ressources documentaires et leurs sélections.

RDP 110

3 cr.

Fondements en réadaptation I

Compétences : se situer au regard du domaine de la réadaptation. Établir une communication efficace avec un client. Reconnaître le fonctionnement efficace d'un groupe.

Contenu : aspects historique, conceptuel, législatif et organisationnel en réadaptation. Modèles contemporains et concepts fondamentaux (handicap, participation sociale, facteurs personnels et environnementaux, ...). Schèmes de référence et approches. Milieux de pratique et réseau de la santé. Motivation (facteurs intrinsèques et extrinsèques, dynamique motivationnelle). Communication : dimensions, habiletés. Groupe : caractéristiques, rôles des membres, stades de développement, animation.

RDP 111

2 cr.

Fondements en réadaptation II

Compétences : se situer au regard des autres professionnelles et professionnels de la santé et interagir efficacement en équipe. Considérer les dimensions éthiques et légales dans le cadre de problèmes issus du domaine de la santé.

Contenu : rôles et fonctions des intervenantes et intervenants de la santé et principes du travail en équipe interdisciplinaire. Déontologie et législation : respect du code de déontologie, obligations légales, confidentialité. Principes éthiques dans l'exercice de sa profession (intérêt du client, respect des valeurs et jugement éthique).

RDP 120

4 cr.

Sciences biologiques

Compétences : reconnaître le processus de fonctionnement normal et le processus de guérison au niveau cellulaire.

Contenu : connaissances et concepts de base reliés aux sciences fondamentales. Fonctions cellulaires des organes et des systèmes du corps humain et leurs changements dans l'apparition d'un processus pathologique. Principes de pharmacologie : pharmacocinétique et pharmacodynamique. Principes de génétique.

RDP 130

3 cr.

Habilités cliniques en réadaptation I

Compétences : amorcer une relation thérapeutique chez une cliente ou un client présentant un problème d'ordre physique en établissant une relation de confiance dans un contexte d'entrevue. Amorcer une démarche d'évaluation chez une cliente ou un client présentant un problème d'ordre physique, neurologique ou psychique.

Contenu : établissement d'une relation de confiance avec client simulé. Collecte d'information par techniques d'entrevue : évaluer le développement moteur chez l'enfant (Peabody); autonomie fonctionnelle (SMAF). Collecte d'information par examen : bilans palpatoire, articulaire et musculaire; bilan sensitif. Évaluation dynamométrique. Équilibre; dépistage de problèmes cognitifs et examen mental; prosection de muscles.

RDP 140

4 cr.

Santé publique et réadaptation

Compétences : cibler les déterminants de la santé et les facteurs de risque liés à la santé et associés aux principales populations vulnérables en vue de mener une démarche d'évaluation complète. Utiliser les données probantes pour mettre à jour ses connaissances.

Contenu : notions de biostatistique et d'épidémiologie appliquées à la lecture critique d'articles scientifiques. Promotion de la santé : déterminants de la santé et populations vulnérables. Dépistage (principes et tests). Facteurs de risque; aspects socioéconomiques, culturels et environnementaux. Changements de comportements. Prévention des chutes. Littératie en santé.

RDP 150

2 cr.

Systèmes cardiovasculaire et respiratoire I

Compétences : reconnaître les principaux processus pathologiques des systèmes cardiovasculaire et respiratoire à travers les âges.

Contenu : anatomie, psychologie et épidémiologie des problèmes du système cardiorespiratoire. Physiopathologie, déficiences et incapacités. Techniques d'investigation médicale. Pharmacologie appliquée aux pathologies du système cardiorespiratoire. Pathologies couvertes : maladie coronarienne athérosclérotique (MCAS), maladie vasculaire athérosclérotique (MVAS), maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC).

RDP 160

2 cr.

Sciences psychologiques

Compétences : établir une relation d'aide avec une cliente ou un client vivant un épisode de vie perturbant, sans égard à la pathologie, en respectant le code de déontologie de sa profession.

Contenu : comprendre et maîtriser les diverses dimensions psychologiques d'une personne. Approches psychosociales et de relation d'aide afin de stimuler la collaboration thérapeute-client au cours des traitements. Psychologie du handicap. Processus de deuil. Processus d'adaptation.

RDP 180

2 cr.

Douleur et réadaptation

Compétences : reconnaître le processus de la douleur à travers les âges.

Contenu : neurophysiologie de la douleur : nociception, transmission, perception. Aspects sensoriel, affectif et cognitif de la douleur. Impact de la douleur sur la qualité de vie. Approches pharmacologiques et non pharmacologiques du traitement de la douleur. Concept de mesure de la douleur. Outils d'évaluation de base : EVA et questionnaire de la douleur de McGill.

RDP 190

2 cr.

Recherche en réadaptation I

Compétences : dégager et formuler des questions exigeant l'approfondissement par la recherche, en choisir une et définir le dispositif approprié.

Contenu : protocole et article de recherche, dispositifs de recherche, données probantes, instruments de mesure, éthique de la recherche, évaluation de programmes.

RDP 210

2 cr.

Approche interdisciplinaire de cas complexes

Compétences : appliquer les processus d'évaluation et de planification de l'intervention à des cas complexes en équipe interdisciplinaire, en communiquant et en collaborant dans un contexte de prise de décision.

Contenu : caractéristiques de la cliente ou du client et de son environnement (socioéconomiques, culturelles, ses attentes, ses antécédents, ses symptômes). Interdisciplinarité. Processus de prise de décision. Terminologie professionnelle. Définition de son apport spécifique pour la cliente ou le client, reconnaissance des rôles et des compétences des autres professionnels. Connaissances liées à des problématiques [amputé, personnes âgées en perte d'autonomie, dystrophie musculaire (adolescent), polytraumatisé (jeune adulte)].

RDP 220

1 cr.

Habilités cliniques en réadaptation II

Compétences : amorcer l'établissement d'une relation d'aide auprès d'un client ou d'une cliente vivant une période d'adaptation. Amorcer une démarche d'évaluation chez un client ou une cliente présentant une déficience d'ordre musculosquelettique, cardiovasculaire et respiratoire et offrant une bonne collaboration.

Contenu : relation d'aide (soutien aux changements et annonce d'une mauvaise nouvelle). Auxiliaires à la marche (cane, béquilles, marchette). Fauteuil roulant. PDSB. Évaluation posturale analytique. Évaluation cardiovasculaire (fonction circulatoire périphérique et endurance fonctionnelle). Bandages compressifs. Attelles. Prosection (abdomen, thorax, tronc, oro-pharynx).

RDP 710

2 cr.

Recherche en réadaptation II

Compétences : rédiger un protocole de recherche en respectant les règles éthiques et planifier une collecte de données.

Contenu : rédaction d'un protocole de recherche. Mécanismes d'approbation éthique. Procédures de collecte de données. Compilation des résultats de recherche.

RDP 730

4 cr.

Recherche en réadaptation III

Compétences : compléter une collecte de données, analyser les résultats et les présenter sous forme écrite et orale.

Contenu : analyses statistiques. Rédaction d'un article scientifique. Communication de résultats de recherche (orale et affiche).

RDP 740

2 cr.

Rôles connexes en réadaptation

Objectif : s'initier aux domaines de la gestion et de l'enseignement.

Contenu : notions de base en gestion. Notions de base sur la planification des services de santé. Pratique privée. Principes d'entrepreneuriat et de leadership. Principes de gestion et de planification. Principes de marketing associé à la promotion d'un service. Partenariats et types de partenariat. Efficacité et efficience. Modèle de tutorat. Notions de base en pédagogie. Rôle et fonction du superviseur clinique.